



Amicale des Personnels de l'Eurométropole de Strasbourg

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 31 JANVIER 2017

Membres présents :

Arlette FOLKMANN, Marc FOURBOUL, Sandrine GUERBER, Lucien GUTH, Isabelle HEINTZ, André HENCK, Cornélia HOFFART, André HUBER, Marcel JACQUOT, Pierre KIMM, Didier KREBS, Marie-Ange MAECHLING, Suzanne MARZOLF, Bertrand OPPERMANN, Jean-Pierre PIERRON, Myriam PHILIPPS, Pascal RUDLOFF, Raymond RICHERT, Raymond SCHAUB, Jean-Claude SCHNEIDER, Eric SCHUHMACHER, Roland SIFFERMANN, Sylvain SIRY, Jean-Bernard SOMMER, Michèle WENDLING.
Mme Corinne CLEMENS, représentant l'Administration.

Membres excusés :

Pierre KUNTZMANN, Michel DECHRISTE, Valérie MARTINEZ, Thiebault PARRE, Catherine KOPP, Philippe MARCHAL et le membre de droit SPT-67.

Membres absents :

Dominique BOUDET, Marie-Christine HAUSS, Emilienne GOEPFERT.

Procurations :

M. Pierre KUNTZMANN donne procuration de vote à M. Marc FOURBOUL
M. Thiebault PARRE donne procuration de vote à M. Éric SCHUMACHER
Mme Valérie MARTINEZ donne procuration de vote à M. Roland SIFFERMANN.
Mme Catherine KOPP donne procuration de vote à Mme Myriam PHILLIPPS

Le Président ouvre la séance du conseil d'administration du mardi 31 janvier 2017 à 14h35. Le quorum étant atteint, le conseil peut délibérer valablement.

↪ 1^{ER} POINT DE L'ORDRE DU JOUR : APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 3 OCTOBRE 2016

Il n'y a pas d'observation concernant la rédaction du procès-verbal.

Le Président met son approbation aux voix : le procès-verbal du conseil d'administration du 3 octobre 2016 est **ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ**

↳ 2^{EME} POINT DE L'ORDRE DU JOUR : CONVENTION FINANCIERE 2017

Un tableau comparatif de 2013 à 2017 est remis à chacun.

Il est à noter :

- La diminution de l'enveloppe des chèques vacances de 19 000 euros qui est un rééquilibrage par rapport à ce qui a été consommé en 2016.
- La baisse des charges de 23 500 euros correspondant aux loyers de la rue du 22 novembre.

Le président précise qu'il n'a toujours pas fait d'état des lieux avec Habitation Moderne malgré plusieurs relances.

Il demande s'il y a des remarques concernant la convention financière.

M. Lucien GUTH souligne que depuis 2013 aucune augmentation n'est intervenue et demande si une revalorisation de la dotation pour le Noël des Enfants est possible, ceci afin de pouvoir augmenter la valeur des jouets et des bons d'achats.

M. André HENCK propose de faire un parallèle avec un chiffre objectif qui est celui de l'impôt local soutenu par l'administration. Le raisonnement est de dire que le coût de la vie augmente. Ainsi, il faut calculer l'augmentation des impôts locaux de 2013 à 2016 et de cette manière nous aurons un 1^{er} argument.

Deuxièmement, ce n'est pas parce que l'administration a dit lors d'une négociation qu'elle ne souhaitait plus vraiment de jouet que ce n'est plus dans le champ social de la collectivité. En fait, elle n'y voit pas d'objection si nous ne sollicitons pas d'heures de délégation supplémentaires.

Mais avons-nous assez de volontaires pour le faire ?

Oui, mais cela pose le souci de solliciter toujours les mêmes bénévoles explique M. Marcel JACQUOT.

Le président rajoute que la revalorisation est à calculer bien avant 2013 : la dernière date de la reprise de distribution des chèques vacances par l'administration.

M. Lucien GUTH précise également que l'enveloppe n'est jamais tout à fait utilisée et que c'est un argument supplémentaire pour la revalorisation du bon.

M. Marcel JACQUOT propose de réunir le responsable Noël enfants, la trésorière et lui-même pour préparer un courrier adressé aux élus demandant l'augmentation du montant alloué aux étrennes des enfants, actuellement 33 et 43 euros.

Le président demande si quelqu'un d'autre souhaite s'associer à la préparation de ce courrier. Personne n'est intéressé.

↳ 3^{EME} POINT DE L'ORDRE DU JOUR : BILAN DE LA FETE DE NOEL DES RETRAITES

M. Marcel JACQUOT précise que cette fête organisée par l'Amicale ne l'est plus pour le compte de l'Eurométropole. Il souhaite que l'on fasse un bilan financier ainsi qu'un bilan sur l'organisation de la fête et donne la parole à M. Lucien GUTH.

M. Lucien GUTH explique qu'au niveau de l'organisation, il n'y a eu aucun problème. Le public, malgré la diminution du budget (plus de fleurs, colis plus petits etc.), était ravi.

Le président fait quand même remarquer la baisse de la fréquentation de la fête liée au fait que les non-membres n'étaient plus invités cette année.

Au total, 2600 colis ont été commandés. Le vendredi 16 décembre, dernier jour de distribution, nous étions en rupture de stock. Il a fallu en commander 100 supplémentaires pour satisfaire les membres retraités qui s'étaient présentés dans les délais prescrits.

Le Président annonce le bilan financier :

- En dépenses, 61 584 euros
- En recettes, 1 844 euros
- Soit un coût total de 59 940 euros auxquels il faut rajouter la SACEM

La valeur du colis avait été fixée arbitrairement à 15 euros puisqu'il était difficile de quantifier le nombre de colis retirés. La somme allouée n'a pas été dépassée.

Au regard des chiffres, on pourra vraisemblablement envisager une augmentation de 2 euros par colis pour l'année 2017. Il faudra veiller à ce que le carton soit à la dimension exacte du contenu.

M. Bertrand OPPERMANN demande s'il y a eu des réflexions sur la valeur du colis.

Il n'y a pas eu de requête directe auprès du Président. Par contre, beaucoup de gens étaient contents qu'on ait maintenu la fête.

D'autres ont dit clairement qu'ils étaient en désaccord avec la décision de la collectivité.

M. André HUBER ajoute que les personnes étaient globalement contentes du maintien du colis et rajoute que Strasbourg est l'une des dernières collectivités à faire quelque chose pour ses aînés.

Le président annonce une réunion pour le choix des spectacles enfants et retraités le 15 mars 2017.

➔ **4^{EME} POINT DE L'ORDRE DU JOUR : BILAN DE LA FETE DE NOEL DES ENFANTS**

Suite à la grosse polémique de la présence d'un ours dans le spectacle, le Président explique que le numéro initial était prévu avec des chiens.

Malheureusement, les chiens venaient d'UKRAINE et, en raison d'une épidémie de rage, tous les animaux ont été bloqués à la frontière polonaise. Le producteur a proposé de remplacer les chiens par un ours. Vu l'urgence, le Président a donné son accord

Dans le cahier des charges 2017, il est déjà prévu de ne plus accepter de numéro avec animaux sauvages et même de limiter les spectacles avec animaux tout court.

Tout le monde est d'accord avec cette proposition.

M. Marcel JACQUOT trouve que c'était un beau spectacle. Le fait que les participants soient restés jusqu'au bout le prouve bien. La difficulté résidera dans le fait de garder ce niveau et d'avoir des artistes de cette qualité pour le choix des spectacles des années suivantes.

Il félicite tout le monde, car excepté un incident à la distribution des friandises, tout s'est passé à merveille.

Un grand merci à l'équipe de l'étang qui a assuré la restauration de midi.

Le président rappelle qu'une invitation sera envoyée pour la réunion du 15 mars 2017, l'après-midi.

↳ 5^{EME} POINT DE L'ORDRE DU JOUR : CALENDRIER 2017

Après distribution du document, le Président précise que la date du tournoi de poker à l'automne n'est pas encore fixée.

Le prochain bureau aura lieu en mars. L'assemblée générale est prévue le 22 juin 2017.

Les cellules matérialisées en bleu sont des journées de travail à l'étang. Le Président invite les bénévoles à venir aider, le repas de midi est offert.

↳ 6^{EME} POINT DE L'ORDRE DU JOUR : INVESTISSEMENT LOGEMENT

Le tableau des investissements 2017 avec les travaux que l'Amicale souhaiterait faire dans les différents logements est distribué.

Il est prévu pour un total d'investissement estimé à 56 300 euros :

- Argentière 1 et 2 : réfection et remplacement cuisine, mobilier et électroménager pour 8000 euros.
- Cavalaire : rénovation salle de bain, remplacement baignoire par douche, remplacement lavabo, WC, radiateur pour 7500 euros.
- Hyères (nouvelle acquisition) : suppression cloison cuisine et réfection des murs pour 3700 euros
- Grau du roi : carrelage appartement et terrasse, peinture appartement, portes et placards, remplacement radiateurs, réfection salle de bain remplacement baignoire par douche, remplacement four et robinetterie pour 12000 euros
- Agde 2 : peinture appartement, portes et placards, remplacement des prises et du bac de douche fendu pour 6600 euros
- St Pierre : remplacement volet roulant pour 1600 euros.
- Paris 3 : peinture appartement, enlèvement moisissures pour 7000 euros
- Vieux boucau 1 et 2 : rénovation murs et plafonds pour 4300 et 5600 euros.

M. Pierre KIMM prend la parole et demande si à Paris 3, le problème de moisissure n'est pas un problème de ventilation car, si c'est le cas, cela risque de se reproduire après la rénovation.

M. Didier KREBS explique que la peinture date d'il y a 7-8 ans et que les moisissures se trouvent essentiellement dans les coins.

Le Président ajoute qu'il y avait eu une fuite d'eau en raison d'une rupture de tuyauterie à la cuisine. Le mur avait dû être traité complètement avant que les travaux puissent se poursuivre. L'humidité engendrée peut être la cause de ces moisissures.

Le Président soumet la projet d'investissement au vote : il est **ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ**.

↳ 7^{EME} POINT DE L'ORDRE DU JOUR : LOCATION A LA SEMAINE DES LOGEMENTS DE VACANCES

Le Président rappelle que la commission logement avait décidé de tester la location à la semaine durant la période été-automne, proposition qui a été validée par le bureau.

Mme Suzanne MARZOLF signale une augmentation d'une vingtaine de demandes alors que les années précédentes, le nombre baissait régulièrement.

M. Marcel JACQUOT souhaite savoir si l'attribution se passe aussi bien ou si cela engendre des difficultés particulières.

M. Didier KREBS dit avoir débuté l'attribution des premières demandes enfants scolaires. Seules 3 demandes restent en attente avec proposition d'un autre lieu. Ensuite, seront traitées les demandes sans enfant.

En globalité, l'attribution à la semaine génère un peu plus de « gymnastique » avec un risque plus grand d'avoir des semaines isolées. Il faut toutefois faire un cycle complet pour faire un bilan.

Malgré des tarifs attractifs, certaines personnes interpellent le Président en expliquant ne pas pouvoir partir 2 semaines à ce prix-là.

Malgré l'éloignement de certaines destinations, des demandes pour 7 jours en Corse, par exemple, ont été faites. Mme Suzanne MARZOLF le confirme en expliquant que les locations du côté atlantique pourtant plus lointaines ont été demandées à la semaine.

M. André HENCK pense que pour estimer s'il s'agit d'une réussite ou non, il faut compter le nombre de premières demandes honorées.

Mme Suzanne MARZOLF précise que ce sont bien les premières demandes qui ont augmenté.

Marcel JACQUOT annonce que le bilan sera fait en commission à l'automne mais que le conseil d'administration doit valider la décision du bureau d'attribuer les locations à la semaine.

Le Président met aux voix cette proposition : elle est **ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.**

↳ **8^{ÈME} POINT DE L'ORDRE DU JOUR : RENOUELEMENT PARTENARIAT EUROPA LOCATION « GRANDES VILLES EUROPEENNES »**

Le Président rappelle que l'an dernier l'accord avait été donné : il y a eu 15 départs pour les grandes villes européennes avec une participation de 100 euros.

L'enveloppe actuelle est de 3000 euros, soit 30 départs. Ce sont les 30 premières demandes qui sont honorées et c'est le prestataire qui gère cette comptabilité.

Le Président soumet le renouvellement du partenariat au vote : **l'ACCORD EST DONNÉ A L'UNANIMITÉ.**

↳ **9^{ÈME} POINT DE L'ORDRE DU JOUR : REMPLACEMENT D'UN ORDINATEUR POUR L'INITIATION INFORMATIQUE (700 EUROS)**

Le Président explique que la commission informatique, par le biais de son responsable, Jean-Claude SCHNEIDER, demande le remplacement d'un ordinateur qui a plus de 8 ans et qui tombe fréquemment en panne. Un devis a été établi d'un montant de 700 euros.

Le Président soumet au vote l'acquisition d'un ordinateur qui va compléter l'équipement nécessaire à l'initiation à l'informatique : **L'ACCORD POUR CET ACHAT EST DONNÉ A L'UNANIMITÉ.**

↳ **10^{EME} POINT DE L'ORDRE DU JOUR : FERMETURE DES 3 VAGUES : PERTE BILLETTERIE**

Le Président informe que l'Aquarium des 3 vagues est fermé suite à un incendie mais aussi un dépôt de bilan. Il restait en notre possession 31 billets adultes et 9 enfants, soit une perte de 302 euros.

M. Jean-Bernard SOMMER propose de saisir le liquidateur mais il y a une grande probabilité que l'Amicale ne soit pas prioritaire et que les frais, si on engage une procédure, soient supérieurs au gain obtenu.

M. Marcel JACQUOT propose d'inscrire les 302 euros en perte.

Le Président soumet l'inscription en perte de 302 euros en billetterie au vote : elle **EST ADOPTEE A L'UNANIMITE**.

↳ **11^{EME} POINT DE L'ORDRE DU JOUR :**
ORGANISATION D'UNE SOIREE ANNEE 80 LE SAMEDI 9 SEPTEMBRE 2017

Le Président précise qu'une première soirée avait été organisée le 21 octobre 2016 avec une participation d'environ 200 personnes. Il aurait fallu 300 entrées pour rentabiliser la soirée. Si elle avait pu être organisée un samedi soir, il y aurait probablement eu une fréquentation supérieure.

Cette année, le seul samedi disponible est le 9 septembre 2017.

Il est proposé une formule sans restauration avec maintien du prix de l'entrée à 8 euros. Bertrand OPPERMANN propose juste knacks et bretzels.

Mme Isabelle HEINTZ soumet le problème de la sono un peu forte et propose que les réglages soient faits en début de soirée. La sonorité est, cependant, différente selon que la salle est vide ou pleine et cela demandera forcément des réglages ultérieurs.

Le Président précise que le DJ s'est bien adapté à la demande du public.

Mme Myriam PHILIPPS propose d'être habillée mode année 1980.

Il serait bien de réfléchir à cette idée avec peut-être une tombola ou une récompense. A chacun de chercher une idée qui pourrait pimenter cette soirée.

↳ **12^{EME} POINT DE L'ORDRE DU JOUR : MISE A DISPOSITION DE L'ETANG DU WOERTHEL DANS LE CADRE DE LA COUPE DE FRANCE UFASEC**

Le Président a réceptionné un courrier de l'Amicale sportive demandant la mise à disposition à titre gracieux de l'étang Woerthel dans le cadre de la manifestation UFASEC des 25, 26 et 27 mai 2017, organisée à Strasbourg cette année.

Cela implique la fermeture de l'Etang pendant cette manifestation.

Le Président soumet la proposition de mise à disposition de l'étang WOERTHEL au vote : elle est **ADOPTEE A L'UNANIMITE**

Il charge aussi le responsable pêche ou Michel DECHRISTE de prendre attache avec Franck DERVAUX pour organiser ces journées.

↳ 13^{EME} POINT DE L'ORDRE DU JOUR : DIVERS

VOYAGES :

Ce qui était prévu :

Un balnéaire en Sardaigne : 25 participants, maintenu sans accompagnateur car en dessous de 30. S'il devait se rajouter des inscrits au-delà de 30, l'accompagnateur pourrait être maintenu. Un encart sera rajouté au prochain journal.

Un circuit en Italie avec 15 inscrits : pour maintenir le départ, il faudrait demander 250 euros de supplément en plus des 1500 euros. La commission voyage propose, de ce fait, d'annuler ce voyage.

Il est tout de même regrettable de devoir annuler un voyage car cela demande beaucoup de travail en amont.

M. Lucien GUTH déplore qu'il y ait si peu d'inscrits avec autant d'amicalistes.

Est-ce en relation avec la baisse du pouvoir d'achat des retraités ?

Le Président soumet le maintien du balnéaire sans accompagnateur et l'annulation du circuit en Italie au vote : ils sont **ADOPTES A L'UNANIMITE**.

EXPO VENTES

Le Président propose en accord avec le responsable de la commission, Jean-Pierre PIERRON, de faire l'expo-vente avant la fête des mères et lui demande une date précise.

Monsieur Jean-Pierre PIERRON avance les dates du jeudi 11 ou 18 mai 2017 et le jeudi 23 novembre pour la 2^{eme} vente de l'année.

M. Marcel JACQUOT demandera à Monsieur TONOLIO, fournisseur des parfums, quelle date est possible pour lui.

JOURNAL DE L'AMICALE

Mme Myriam PHILLIPPS indique que dans les écoles, le journal de l'amicale arrive avec deux mois de retard et demande à M. Marcel JACQUOT de faire un courrier.

Mme Suzanne MARZOLF précise que tous les journaux partent du routeur en même temps que ce soit pour les retraités ou bien les actifs.

M. Bertrand OPPERMANN souligne que le journal est visible en ligne sur notre site et même sur totem.

M. André HENCK explique qu'il est difficile d'intervenir si on n'a pas d'élément précis et suggère de mesurer le délai de livraison du journal.

Mme Sandrine GUERBER sera chargée de signaler quand le journal arrive et chaque personne du conseil indiquera le jour d'arrivée du journal

Suite à ce test, un courrier pourra être fait au service éducation.

REUNION CONSUL DE TUNISIE

Le Président explique qu'il a été invité à une réunion par le consul de Tunisie à laquelle il ne pouvait participer. C'est Lucien GUTH qui l'a représenté.

Environ 18 personnes étaient présentes dont France 3, des représentants de tour opérateur, le Président de l'amicale du Conseil de l'Europe, M. Robert HERRMANN, Jean-Jacques GSELL etc...

En raison de l'insécurité, le tourisme a fortement chuté alors qu'il est une des principales ressources du pays.

Le sujet majeur était de trouver des solutions pour relancer le tourisme.

SKI

Le Président soumet une demande de M. Guy MEYER, responsable de la section ski, pour le financement partiel par l'Amicale de la tenue de ski des moniteurs fédéraux. Il s'agit de vestes à 285 € l'unité pour 6 moniteurs. Les commandes sont à effectuer avant le 10 mars 2017.

Des précisions sont demandées par rapport au rôle des moniteurs et au bien-fondé de l'encadrement. Il semblerait que les sorties en Suisse soient réservées à des skieurs expérimentés. Qu'en est-il de la prise en charge des débutants ?

Des interrogations sont soulevées, allant de la définition des limites de la responsabilité de l'Amicale, de l'ouverture des sorties à des personnes extérieures à l'Amicale, jusqu'au transfert de la section ski vers l'Amicale sportive de l'Eurométropole.

Le Président relève que le débat s'oriente vers le fonctionnement de la section ski. Ces points, bien que déjà abordés pour la plupart dans le cadre de la mise en place du règlement intérieur, sont à discuter en commission. C'est pourquoi une réunion de la commission loisirs, avec son responsable, M. Michel DECHRISTE, sera organisée rapidement.

Le Président soumet au vote le report de la décision pour le financement des vestes pour les moniteurs : le report est adopté à l'unanimité.

CONVENTION TRIPARTITE

Le Président souhaite, qu'en 2017, la convention tripartite portant sur la cession sur salaire des agents avec la trésorerie principale et l'administration soit finalisée.

Madame Corinne CLEMENS en prend note.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance du conseil d'administration du mardi 31 janvier est levée à 17h00.

Suzanne MARZOLF
Secrétaire Générale

Marcel JACQUOT
Président